



115 Route du Vernéa
38440 MOIDIEU DÉTOURBE

ARRÊTÉ DU MAIRE

Commune de
MOIDIEU-DÉTOURBE

Arrêté N°	Objet
2023 – C – 010	Règlement de la circulation sur la VC8 – Chemin du Moulin – MTP pour ENEDIS - Barret

Le Maire de la Commune de MOIDIEU-DETOURBE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2213-2 concernant les pouvoirs de police du Maire en matière de circulation ;

Vu la demande de l'entreprise MTP ENERGIE (Quentin DIGONNET ou Anne-Laure au 04.74.85.94.97.) pour des travaux : Branchement électrique ;

Concernant les travaux sur la voie dit Chemin du Moulin, concernant la demande no 038 238 23 1 0006 favorable le 01/03/2023 ;

Considérant qu'il importe de faciliter l'accomplissement de ces travaux sur la voie communale : Chemin du Moulin, vers no 325 à 355 ;

ARRETE

Article 1^{er} - Les travaux sur la voie communale, seront entrepris du 22/05/2023 au 05/06/2023, pour une durée de 10 jours ;

Article 2 – La circulation sera alternée manuellement, ou par feux tricolores si nécessaire, sur cette voie pendant la durée des travaux ;
La chaussée sera rétrécie et le stationnement interdit au droit et en face du chantier ;

Article 3 – Le demandeur devra se référer aux instructions délivrées par Vienne Condrieu Agglomération du Pays Viennois ;

Article 4 – Le demandeur devra laisser le passage du véhicule de ramassage des ordures ménagères le lundi matin (contact : 04.74.53.45.16.).

Article 5 – Le demandeur devra se référer aux horaires des bus, afin de leur laissant libre circulation (Service transport Vienn Agglo au 04.82.06.33.15. et Service Transisere au 04.74.87.93.00. et 04.76.70.83.20.)

Article 6 - La signalisation appropriée de restriction (à indiquer en amont) et de protection du chantier est à la charge et sous la responsabilité du demandeur.

A charge à l'entrepreneur d'informer les riverains de la gêne occasionnée et de mettre en place la déviation appropriée, en laissant l'accès libre pour les services de secours.

Article 7 - Ampliation de cet arrêté sera transmis à Vienne Condrieu Agglomération, au Département, à la brigade de gendarmerie de Vienne Sud et à l'entreprise effectuant les travaux.

Fait à Moidieu-Détourbe, le 20/04/2023.

Le Maire,
Christian PETREQUIN



DEMANDE D'ARRETE DE CIRCULATION

Contact : **Anne-Laure**
albagnier@mtp-energie.fr

Conducteur de travaux : **Quentin DIGONNET**

Commune : **MOIDIEU DETOURBE**

A l'attention des Services Techniques – Circulation

TRAVAUX

Nature des travaux : **BRANCHEMENT ELECTRIQUE POUR LE COMPTE D'ENEDIS**
Au profit de MD BARRET

Adresse : **355 Chemin du Moulin**

Date de début : **22/05/2023**

Durée probable : **10 jours**

REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION

Prévoir le rétrécissement de la chaussée et l'interdiction de stationner au droit et en face du chantier

*Circulation alternée par feux tricolores : **OUI 2 jours durant la période***

*Route barrée : **NON***

*Circulation alternée par panneaux (sens prioritaire) : **NON***

19/04/2023

N° OSR :	43340385
Nom du client :	MD BARRET
Lieux d'intervention :	MOIDIEU DETOURBE

Nom du poste HTA/BT	
Numéro de dipôle	3823800018

PLANS



09/03/2023
10:07:55